

COMPTE RENDU ASSEMBLEE PLEINIÈRE DU 28 SEPTEMBRE 2013 à HUSSIGNY

QUORUM :

André JAKUBOWSKI, Membre de la commission, ayant constaté la présence de 34 organisateurs, 15 représentés et 19 excusés sur un total de 59 convoqués, déclare que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

ACCUEIL :

Michel Folley ouvre la séance en remerciant Monsieur Laurent RIGHI, Maire de Hussigny, et conseiller général du canton, représentant Michel Dinet, Président du Conseil Général de Meurthe et Moselle, Monsieur Christian PASSINI, conseiller Municipal, Adjoint aux sports à la mairie de Hussigny, Mr Louis Berton, président de l'OMS de Hussigny, Jean-Luc Urbain, président du Comité 54 d'athlétisme et bien sûr tous les Membres présents, organisateurs des courses hors stade.

Il laisse la parole à Monsieur le Maire de Hussigny.

ALLOCUTION DE BIENVENUE DE Laurent RIGHI, maire de Hussigny :

Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents avec une mention particulière en direction des « gens du sud » qui ont fait l'effort de remonter tout le département pour venir assister à cette assemblée générale.

Il en profite pour faire un rapide historique de sa ville, rappelant qu'elle a été depuis longtemps une ville où les Associations, tant sportives que culturelles ont toujours joué un rôle très actif. Il invite d'ailleurs l'assistance à jeter un coup d'œil à l'exposition proposée dans la salle des fêtes retraçant 60 années de la vie communale et témoignant, s'il en était besoin d'une vie associative intense au sein de la commune.

ALLOCUTION DU PRESIDENT, Michel FOLLEY

Mesdames, Messieurs, chers amis sportifs,

Fidèles à notre habitude de n'oublier aucun secteur de la MEURTHE ET MOSELLE, nous nous retrouvons donc aujourd'hui à l'extrême Nord du département, chez nos amis de Hussigny.

Et bien entendu, c'est avec plaisir que nous avons fait ce déplacement, d'autant plus que l'accueil que nous y avons reçu est à la hauteur de l'état d'esprit régnant dans le monde sportif du Pays-Haut : chaleur et convivialité.

Certes, pour la première fois depuis longtemps, le bureau de la Commission apparaît quelque peu clairsemé. Mais il arrive que des impondérables viennent enrayer toute belle mécanique : c'est ce qui se passe aujourd'hui avec l'absence de notre secrétaire, André TERNARD, retenu pour une réunion de dernière minute, Alain SOMMARUGA, retenu pour affaires familiales et Daniel Freisse, engagé dans une épreuve de 100 km.

Nous allons essayer de faire de notre mieux afin de pallier à ces absences et je vous demande d'avance votre indulgence pour d'éventuelles prochaines imperfections.

Tout d'abord, il me faut saluer la présence, à notre Assemblée plénière de :

Mr le Maire de Hussigny...Laurent RIGHI et représentant le président Du conseil Général

Le responsable des sports, M Christian PASSINI

Président OMS M Louis BERTON

Jean-Luc URBAIN, Président du Comité départemental 54 d'athlétisme

Je remercie bien sûr vivement tous les membres organisateurs présents cet après midi, bénévoles dont je voudrais saluer l'engagement inusable et convaincu, assurant ainsi la notoriété de notre sport et restant surtout un exemple vivant auprès d'une jeunesse trop souvent hélas, désemparée et peut-être trop prompte à baisser les bras face à un effort exigeant et coûteux en énergie.

En effet, cette année écoulée encore, nous oblige à faire le constat d'une diminution des effectifs au niveau des jeunes ; cette diminution, cependant compensée par une arrivée sensible, de nouveaux adeptes de la course à pieds, masculins et féminins, ce qui ma foi, est bien réconfortant pour l'avenir.

En tout état de cause, l'optimisme reste de rigueur, même si parfois, les arcanes administratives de plus en plus contraignantes, font apparaître une certaine lassitude.

COMPTE RENDU MORAL ET ADMINISTRATIF :

Michel FOLLEY, fort de son expérience dans le traitement des dossiers tout au long de l'année fait quelques remarques qui peuvent être utiles.

Contacts responsables de courses :

En cas de changements de responsables, pensez à nous communiquer le plus rapidement possible les coordonnées du nouveau correspondant pour votre épreuve (adresse, téléphone, adresse mail...)_ cela nous évitera ainsi des démarches parfois fastidieuses.

Arrêtés Préfectoraux :

Il est vrai que les arrêtés préfectoraux arrivent souvent bien tard mais il rappelle que les signaleurs doivent être obligatoirement détenteurs d'un exemplaire de l'arrêté le jour de la course.

Tracé des parcours :

Attention à bien obtenir l'autorisation des communes traversées par l'épreuve.

Assurances :

Certains dossiers ne font pas mention de l'assurance ; attention, cette omission peut faire l'objet d'un rejet par la Préfecture ; il est prudent de s'y prendre suffisamment tôt.

Les envois de dossiers :

2 dossiers complets doivent être obligatoirement adressés à la CDCHS54, avec chèque joint pour frais d'inscription et un dossier en Préfecture.

Plan natura 2000 :

Attention au nombre de spectateurs déclarés ; les exigences consécutives aux normes sont de plus en plus contraignantes

Bilan de votre course :

Cette année, nous n'avons pas fait de bilan : nous n'avons pas reçu assez de résultats pour qu'un état fiable soit établi.....

Organisation de Trails :

Nous constatons que les organisations de trails sont de plus en plus nombreuses ; attention toutefois à en respecter la législation , notamment en matière de distances et des postes de ravitaillement .

Marche nordique :

Une activité qui tend à se développer. Jean-Luc Urbain tient à rappeler qu'un certificat médical est obligatoire pour la pratique de cette activité qui est reconnue comme une discipline athlétique à part entière . Elle doit être encadrée par un entraîneur agréé. Il existe aujourd'hui 13 entraîneurs agréés en Meurthe et Moselle....

Montant de la participation demandée à chaque coureur :

Michel Folley fait part de l'inquiétude formulée par des coureurs rencontrés ici ou là sur les montants de plus en plus élevés demandés par les organisateurs. Le sentiment général reste que chacun est libre de participer ou pas et donc d'apprécier la justesse du montant demandé.

COMPTE RENDU FINANCIER par GUY BOURGUIGNON, trésorier,

Le trésorier commente le bilan financier de l'année 2012 qui n'appelle aucune remarque de la part de l'assemblée .

Il rappelle que le droit d'inscription (8 € pour moins de 500 coureurs et 16 € pour plus de 500 coureurs) doit être joint au dossier envoyés à la CDCHS54.

Beaucoup ne le font pas encore : il serait utile que le nom de la course soit inscrit au dos du chèque .

Il indique qu'il fait actuellement les démarches nécessaires auprès du Crédit agricole afin de réduire à 0 les frais bancaires .

Enfin il évoque la situation du 53 ème RT, organisateur d'une course à Lunéville, qui semble totalement occulter la CDCHS 54 et qui , bien entendu ne verse aucun droit d'inscription depuis 2004 !

L'assemblée est unanime pour approuver la décision de la Commission : donner un avis désormais défavorable tant que la situation ne sera pas réglée.

Un courrier sera envoyé aux intéressés pour leur signifier cette décision avec copie à la Préfecture de Nancy, la Sous-Préfecture de Lunéville et le Maire de Lunéville .

Compte rendu financier 2012 et budget prévisionnel 2013 sont approuvés à l'unanimité .

Préparation du calendrier des courses 2014 :

On passe ensuite à l'établissement du calendrier des courses 2014.

La plupart des dates proposées sont entérinées. Un fait récurrent auquel il faut bien s'adapter : un mois de septembre à 4 dimanches : Longwy et Briey, en concurrence pour le 14 septembre, s'entendent rapidement ; Briey recule au 21 septembre . .
Reste en suspens, la fixation d'une date pour la course de Saizerais .

Assemblée générale 2014 :

Elle se déroulera le samedi, à Briey.

Clôture de l'assemblée :

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés et plus aucune question n'étant posée , le Président, après avoir souligné , encore cette année, l'excellente ambiance qui a régné au cours de la séance et surtout rappelé l'excellent accueil réservé à la Commission par les dirigeants de Hussigny (repas de midi offert aux membres de la commission), clôt la séance à 16 h 40 .

Christian PASSINI, invite l'ensemble des participants à un copieux pot de l'amitié .